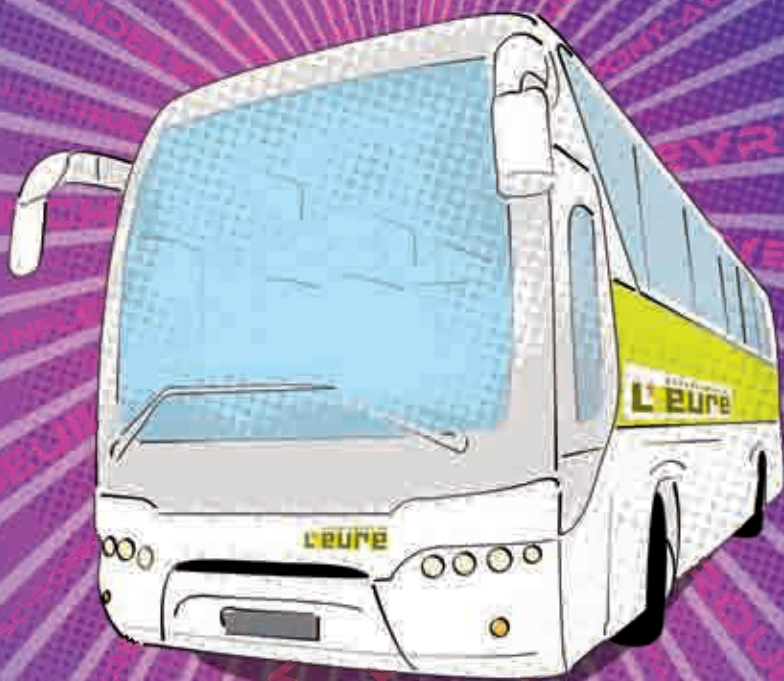


Tarifs des lignes régulières départementales

- Applicable du 23 août 2010 au 3 juillet 2011
- Pour tout savoir sur les tarifs départementaux



www.eureenligne.fr

Hôtel du Département
Service Transport
Boulevard Georges-Chauvin
27000 Evreux

Tarifs et réductions de toutes les lignes du réseau départemental de l'Eure exceptée la ligne 390 Rouen Evreux

	Conditions*	Prix quel soit le trajet
Plein tarif	Billet unitaire valable pour un aller simple.	2,00 €
Carte 10 voyages	Carte non nominative ; multivalidable ; validité illimitée.	12,00 €
Abonnement mensuel	Carte nominative ; mois calendaire.	40,00 €
Abonnement trimestriel	Carte nominative ; trimestre calendaire.	100,00 €
Billet demi-tarif	Billet unitaire valable pour un aller simple pour les enfants de moins 10 ans accompagnés d'un adulte.	1,00 €
Gratuité	Bénéficiaire du revenu de solidarité active selon le plafond de ressources et sur présentation d'un bon délivré par l'UTAS dont le bénéficiaire dépend	-
Bagages, poussettes, valises animaux de petites tailles	Billet unitaire valable pour un aller simple.	1,50 €

Tarifs et réductions de la ligne 390 Rouen Evreux

	Conditions*	Prix**	
		1 section	2 sections
Plein tarif	Billet unitaire Valable pour un aller simple.	2,00 €	4,00 €
Carte 10 voyages	Carte non nominative ; multivalidable ; validité illimitée.	12,00 €	18,00 €
Abonnement mensuel	Carte nominative ; mois calendaire.	40,00 €	50,00 €
Abonnement trimestriel	Carte nominative ; trimestre calendaire.	100,00 €	150,00 €
Billet demi-tarif	Billet unitaire valable pour un aller simple pour les enfants de moins 10 ans accompagnés d'un adulte.	1,00 €	2,00 €
Gratuité	Bénéficiaire du revenu de solidarité active selon le plafond de ressources et sur présentation d'un bon délivré par l'UTAS dont le bénéficiaire dépend	-	-
Bagages, poussettes, valises animaux de petites tailles	Billet unitaire valable pour un aller simple.	1,50 €	

La ligne est décomposée en deux sections : Département de l'Eure - Département de la Seine-Maritime.

* Le titre n'est valable que sur la ligne empruntée.

Calendaire : du 1^{er} au 31 du mois.

** La tarification est fonction du nombre de sections empruntées.